

Bazas (33) : des centaines de chauves-souris investissent la cathédrale

Publié le 26/08/2014 à 06h00, modifié le 26/08/2014 à 06h57 par Damien Gouteux avec Sylvie Melliès

Paroissiens et visiteurs de la magnifique cathédrale doivent cohabiter avec... des chauves-souris



▲ La cathédrale de Bazas accueille pendant l'été des femelles venues mettre bas et quelques mâles. L'hiver, ils vont hiberner ailleurs.

© PHOTO PHOTO ARCHIVES SYLVIE MELLIÈS

La cathédrale qui orne la grande place de Bazas est un joyau qui mérite à juste titre son panneau la signalant sur l'autoroute A62. Les visiteurs y viennent nombreux et des offices religieux y sont toujours célébrés.

Néanmoins, les touristes et les croyants ont dû faire **face à la présence de nombreuses chauves-souris** dans la nef. En fait, les chiroptères avaient depuis longtemps colonisé les combles du bâtiment. Mais des travaux du toit les ont visiblement dérangés, et ils ont alors élu domicile dans la nef.

À l'office du tourisme du Bazadais, "on n'est pas contre les chauves-souris, on aimerait juste les déplacer gentiment", affirme sa présidente, Marie-Bernadette Dulau. **Les déjections s'accroissent et font tache auprès des touristes.** Il semble également que ces farceuses aient une prédilection pour se suspendre juste au-dessus de l'autel. Un calvaire nauséabond pour les officiants qui ont tiré la sonnette d'alarme.

Une toile est tendue pour les protéger, et les travaux, qui nécessitaient d'enlever certaines tuiles, s'achèvent pour une partie de la toiture. Les chauves-souris **commencent à regagner les combles.** Mais une solution durable reste à trouver, car les travaux de restauration doivent

reprendre et continuer jusqu'en 2018. De plus, à la longue, "le matelas de déjection pose des problèmes dans un bâtiment protégé", selon la présidente de l'office de tourisme.

Patrimoine contre animaux...

Mais voilà, "**toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi** en France, et s'attaquer à leur habitat est interdit" selon Vincent Gallé, du Groupe chiroptères Aquitaine (GCA), qui surveille et protège ces animaux. "Depuis 2012, nous connaissons cette colonie qui regroupe 600 individus. Son implantation date de **plusieurs dizaines d'années**", affirme le chiroptérologue bénévole. "La colonie occupe la cathédrale de fin mai à fin août pour la mise bas et l'élevage des petits", malheureusement la période la plus active du tourisme également.

Le CGA avait prévenu la mairie des dérangements en cas de travaux, mais Vincent Gallé le reconnaît lui-même : "Il faut restaurer les monuments bien sûr." "**La solution, c'est la cohabitation**", selon lui, et un projet de convention est à l'étude entre la mairie, le CGA et le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine.

... ou l'alliance entre les deux ?

Mais la cathédrale pourrait aussi s'enorgueillir d'abriter cette colonie mixte de **murins à oreilles échancrées et de grands rhinolophes**. Ces "ouvrières de l'ombre, nos meilleures amies", selon le représentant du CGA, dévorent jusqu'à 1 000 moustiques par nuit. "Non, elles ne vont pas dans les cheveux, non ces espèces ne sucent pas le sang, non elles ne pullulent pas, avec seulement un petit par an", explique-t-il, pédagogue.

Voilà des nouvelles rassurantes qui inviteront peut-être à célébrer les noces des défenseurs des vieilles pierres et des chiroptères à l'occasion de la **Nuit internationale de la chauve-souris, le 30 août**.



▲ La colonie regroupe des murins à oreilles échancrées et des grands rhinolophes.

© PHOTO PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

